

Nous reconnaissons qu'il est nécessaire de conclure un marché avantageux pour les camionneurs, et peut-être même d'envisager de les subventionner étant donné la situation dans laquelle ils se trouvent lorsqu'ils transportent du grain dans les Prairies. Le problème, avec les subventions, c'est qu'elles semblent aider en premier lieu les grosses entreprises. A l'heure actuelle, ce sont essentiellement les petits camionneurs qui transportent le grain des Prairies, bien qu'ils aient du mal à joindre les deux bouts. Même si nous sommes prêts à leur offrir ce genre d'aide, nous ne pouvons pas laisser cet article dans le projet de loi et notre amendement tend à le supprimer. Si cet article est maintenu, nous craignons qu'il ne contribue à l'abandon d'embranchements et nous refusons d'aider le CN et le CP à racheter les petites entreprises de camionnage des Prairies, ce qui sera le cas dans les circonstances actuelles.

Notre amendement tend à supprimer le paragraphe 17(4) du projet de loi et il repose sur la confiance. Si le gouvernement du Canada s'engage à ne pas invoquer cet article pour abandonner des lignes nécessaires au transport du grain, nous pourrions envisager de le maintenir.

Tous ceux qui ont assisté à une audience relative à l'abandon d'un embranchement, dans n'importe quel coin du pays, doivent admettre que les compagnies ferroviaires ont fortement tendance à invoquer n'importe quelle excuse pour atteindre leurs fins. Le député de Saskatoon-Ouest (M. Hnatyshyn) et moi-même avons assisté à une audience relative à la ligne Carleton, qui traverse des localités dans nos deux circonscriptions, au cours de laquelle nous avons vu les chemins de fer adopter diverses positions plus ou moins louches pour présenter la situation sous un certain jour, de façon à convaincre la CCT d'approuver l'abandon de cette ligne.

Notre parti estime que si l'article est maintenu, il donnera aux compagnies ferroviaires un moyen de plus, un truc de plus, pour abandonner dans l'ouest du pays des lignes qui sont nécessaires au transport du grain. Celles-ci doivent être maintenues si nous voulons minimiser les frais, non seulement pour l'agriculteur, mais également pour les municipalités et les provinces responsables de la construction des routes. A notre avis, l'article doit être supprimé, monsieur le Président.

On peut se demander ce qui nous porte à croire que le gouvernement invoquera cet article du projet de loi pour faciliter l'abandon des lignes ferroviaires. Il suffit de se reporter aux délibérations du comité des transports, où certains députés ont demandé d'où viendraient les fonds. Manifestement, s'ils provenaient du fonds de subventions du Nid-de-Corbeau, l'article aurait dû être jugé irrecevable parce qu'il aurait pour effet d'augmenter les coûts. Il ne l'a pas été, toutefois, et c'est pourquoi il est toujours dans le projet de loi. Les députés ont demandé d'où viendraient les fonds nécessaires pour défrayer les ententes en question avec les camionneurs. Ils ne viendront pas du fonds de subventions du Nid-de-Corbeau, mais des crédits alloués à la remise en état des embranchements.

Le sous-ministre des Transports nous l'a affirmé. En réponse à une question que lui a posée le député de Végreville (M. Mazankowski) au comité, voici ce que M. Kroeger a répondu, comme en témoigne la page 128:9 des délibérations:

Non, monsieur le Président. Je pense que le compromis auquel on aboutira vraisemblablement, du moins à en croire le rapport du groupe de travail sur un organisme central de coordination, est un compromis entre les crédits alloués à la remise en état des embranchements, ce qui n'est pas prévu dans la mesure à l'étude, et une forme de programme d'aide au camionnage. Il ressort de l'analyse

Transport du grain de l'Ouest—Loi

effectuée par ce groupe de travail que l'on pourra réaliser d'importantes économies si, au lieu de transporter le grain sur certains embranchements qui coûtent très cher...

Monsieur le Président, cela nous démontre que les sociétés ferroviaires ou le gouvernement ne tiennent pas vraiment à garder ces tronçons en service. Cela nous démontre également que l'article du projet de loi vise à éliminer autant de lignes secondaires que possible. Les crédits qui permettraient de moderniser les tronçons sont débloqués. S'ils sont maintenant disponibles, cela signifie que lesdits crédits pourront servir à aider les camionneurs.

Le rapport du groupe de travail de l'organisme central de coordination dont M. Kroeger a parlé au comité précise que les versements devraient être faits non seulement aux camionneurs, mais aussi aux agriculteurs, de façon à aider ceux-ci, advenant que les tronçons qu'empruntaient naguère les convois soient abandonnés, à transporter leurs grains vers d'autres points de chargement, situés dans des municipalités, qui devront bien souvent améliorer les chemins et payer beaucoup plus cher pour les entretenir quand les quantités de grains transportés ainsi auront augmenté. Le rapport du groupe de travail recommande également que des sommes soient également versées aux exploitants d'élevateurs qui devront augmenter leurs investissements. Monsieur le Président, les sommes qui devaient servir à moderniser les tronçons de ligne secondaire serviront donc à les abandonner, ce que cet article du projet de loi devrait grandement faciliter.

● (1230)

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Monsieur le Président, c'est volontiers que je prends la parole pour participer de nouveau au débat sur le tarif du Nid-de-Corbeau. J'ai hâte de voir si les députés conservateurs vont prendre la parole à leur tour pour participer eux aussi à ce débat, mais ils continuent de se taire et de laisser la Chambre étudier le projet de loi sur le tarif du Nid-de-Corbeau, de façon à le faire adopter plus rapidement. C'est vraiment triste de les voir ainsi se taire, au lieu de nous aider, par cette proposition d'amendement, à lutter contre ce projet de loi.

Lorsque le parti conservateur a fait connaître son point de vue relativement au tarif du Nid-de-Corbeau, monsieur le Président, il ne savait pas si le gouvernement faisait bien. Sa position était tout à fait chancelante. Pourtant, monsieur le Président, nous nous sommes réjouis lorsqu'il a raffermi sa position et déclaré qu'il ne fallait pas modifier le tarif du Nid-de-Corbeau «du moins pour le moment» comme il disait.

Ce n'est donc pas sans consternation que je vois les députés conservateurs demeurer cois. Je les exhorte donc vivement à saisir la première occasion pour nous dire ce qu'ils pensent de cette proposition d'amendement. J'aimerais entendre ce que les députés conservateurs ont à dire de cette proposition d'amendement qui doit permettre au gouvernement de subventionner les entreprises de camionnage qui transportent les grains...

M. Mazankowski: Elle ne dit pas du tout cela.

M. Keeper: ... car je tiens à savoir s'ils vont appuyer notre proposition d'amendement. Je me demande s'ils s'inquiètent comme nous de l'abandon des tronçons de ligne secondaire et des élevateurs locaux. Je me demande s'ils s'inquiètent également comme nous de la menace que le changement apporté au tarif du Nid-de-Corbeau—surtout cet aspect du projet de loi—fait planer sur l'avenir des petites villes de nos Prairies.